

Délibération n°2022-01-10b

Réf. Nomenclature « Actes » : 7.56

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Validation des dossiers de demande de subvention DETR 2022 : développement de l'administration par l'informatisation

Nombre de membres du conseil	
En exercice	102
Présents	66
Pouvoirs	11
Votants	77

L'an deux mille vingt-deux, le 10 mars et à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 1^{er} mars 2022 par monsieur Pierre Chevalier, président, s'est réuni à Ussel.

Frédéric Bivert est nommé secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- **Élus ayant donné pouvoir :**

Cornelissen Tony	à	Gilles Barbe	Delibit Sandra	à	Christophe Arfeuillère
Devallière Sébastien	à	Jean-Pierre Guitard	Gantheil Robert	à	Philippe Roche
Junisson Mady	à	Michèle Valibus	Le Royer Sandrine	à	Éric Ziolo
Mouty Samuel	à	Pierre Chevalier	Parrain Céline	à	Philippe Pelat
Ribeiro Sophie	à	Martine Pannetier	Sauviat Jean-Marc	à	Michel Pesteil
Ventadour Elisabeth	à	Françoise Talvard			

- **Élus excusés :**

Bodin Jean-Marc ; Calla Tony ; Calonne Vincent ; Chapuis Laëticia ; Couderc Daniel ; Coulaud Danielle ; Coutaud Pierre ; Delpy Daniel ; Jouve Patrick ; Lacrocq Michel ; Louradour Pierrick ; Mazière Daniel ; Miermont Dominique ; Monteil Christiane ; Nirelli Catherine ; Peyrat Nathalie ; Peyraud Serge ; Picano Carole ; Picard Nadine ; Prabonneau Sylvie ; Saugeras Michel ; Sénéjoux Jacques ; Soulier Jean-Marc ; Urbain Jean-Yves ;

Le président explique que dans le cadre du développement de la collectivité, l'intercommunalité doit se doter d'outils informatiques permettant de valoriser la collectivité et d'évaluer les politiques publiques.

Ces outils tels que les logiciels de veille presse Luqi (Luqi Start et RP Connect) permettront d'augmenter la notoriété de l'EPCI. Par ailleurs, l'acquisition du logiciel Sphinx et du logiciel Politikon permettront de mesurer la qualité des services aux usagers et des politiques publiques de la collectivité.

Haute-Corrèze Communauté a donc pour projet d'acquérir des outils mettant en valeur la collectivité et de dématérialiser des opérations.

Le coût de cette opération s'élève à 17 120 € HT soit 20 544 € TTC.

Le plan de financement prévisionnel se présente ainsi :

Financement	Montant H.T. de la subvention	Taux
DETR	6 398 €	40% (Plafonné à 30% pour un taux de financement maximum de 80% avec la Région pour le logiciel Sphinx)
Région	2 250 €	50% du logiciel Sphinx (Soit 13%)
SOUS TOTAL Subventions	8 648 €	51%
Participation du demandeur : Autofinancement	8 472 €	49%
TOTAL	17 120 €	100%

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **APPROUVE** le projet de développement de l'administration par l'informatisation, pour un montant de 17 120€ HT ;
- **DEMANDE** à Madame la Préfète de la Corrèze l'octroi d'une subvention au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) « Informatisation des mairies, des EPCI et des maisons France Service », avec un taux fixe de subvention sollicitée de 40%, plafonné à 100 000€ HT de dépenses éligibles soit une subvention sollicitée de 6 398€ ;
- **AUTORISE** le président à signer tous les documents nécessaires.

A l'unanimité	
Votants	77
Pour	77
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Ussel, le 10 mars 2022

Le président,
Pierre Chevalier

